

MARZENA CHROBAK

Université Jagellonne

TRUCHEMENTS DE NORMANDIE
— ESSAI DE LA RECONSTRUCTION D'UNE FIGURE

Pour l'historien de l'interprétation, privé de la possibilité de soumettre l'objet de son étude à un questionnaire exhaustif et détaillé, la comparaison critique des sources s'impose comme la méthode principale de la recherche. C'est à cette méthode que j'aurai recours dans mon essai de construction du portrait des *truchements de Normandie*, interprètes français actifs sur le littoral brésilien au XVI^e siècle, intermédiaires linguistiques et culturels dans des échanges commerciaux avec les Indiens Tupi et dans des tentatives françaises de s'établir dans la région. Bien que dans la période en question le truchement fût une figure incontournable dans des contacts franco-indiens, peu de témoignages sur cette figure subsistent. Dans ma recherche, je puiserai en premier lieu dans les récits des acteurs d'une entreprise coloniale française dans la baie de Guanabara (aujourd'hui Rio de Janeiro), entreprise surnommée «la France Antarctique», mise en marche en novembre 1555, secouée par des conflits intérieurs et liquidée par les Portugais cinq ans plus tard (mars 1560):

1) Nicolas Durand de Villegagnon, gouverneur de la colonie. Ses lettres-rapports au roi Henri II et d'autres personnages de la cour ont disparu. Il ne subsiste que celle à Jean Calvin de 1557 et quelques autres, écrites cinq ans après la disparition de la colonie, pour justifier son gouvernement¹.

2) Nicolas Barré, son lieutenant. Deux lettres à sa famille ou à ses amis ont été publiées en 1557, sous le titre: *Copie de quelques lettres sur la navigation du chevalier de Villegaignon de terre de l'Amérique oultre l'Oequinoctial, jusques soubz le tropique de Capricorne; contenant sommairement les fortunes encourues en ce voyage avec les moeurs et façons de vivre dees sauvages du país: envoyées par un des gens dudit seigneur*, MDCLVI².

¹ Dans: P. Gaffarel, *Histoire du Brésil français au seizième siècle*, Maissonneuve et cie, Paris 1878, lettre VII, pp. 405–406.

² *Ibidem*, pp. 383–385.

3) André Thevet, chroniqueur officiel de la colonie, tombé malade et rapatrié au bout de dix semaines passées au Fort Coligny, dont quatre semaines alité. Futur cosmographe du roi Henri II, il a inséré les informations ramassées pendant son séjour, dans des œuvres telles que: *Singularitez de la France Antarctique*, 1557 (S), *Cosmographie universelle*, 1575 (CU), *Les Vrais Pourtraits et Vies des hommes illustres*, 1584 (VP), ainsi que *Histoire de deux voyages dans les Indes Australes et Occidentales* (DV) et *Grand Insulaire et pilotage* (GI), inachevés³.

4) Jean de Léry, colon huguenot dans la période du 7 mars 1557 au 5 janvier 1558. Suite à une controverse religieuse, à la fin d'octobre 1557, il a été forcé de quitter le fort et de vivre deux mois parmi les indigènes, prenant ses notes de terrain sur le vif, à l'encre du Brésil. Son *Histoire d'un voyage fait en la terre du Brésil*⁴, publiée en 1578, se ressent de la saison des Saint-Barthélemy survenue entretemps. Admiratif de la fraîcheur du regard, de la perspicacité, de la méthodologie de Léry, Claude Lévi-Strauss appellera ce texte le «bréviaire de l'ethnologue»⁵. Il contient un colloque franco-tupî, exceptionnel par sa longueur et par la mise en narration, qui occupe tout le chapitre XX et «qui fut fait au temps que j'estois en l'Amérique, à l'aide d'un truchement» (Léry, 479). La construction passive laisse planer toute l'ambiguïté souhaitable, selon l'élégante expression de Frank Lestringant⁶; certains indices font croire que ledit truchement est le véritable auteur de ce texte. S'il en était ainsi, ce serait le seul document provenant d'un truchement et qui nous renseigne, bien que de façon indirecte, sur ce personnage.

Les témoignages des ennemis des Français compléteront ce modeste corpus: des lettres de José de Anchieta, jésuite portugais, missionnaire et diplomate dans la région de Guanabara dans les années 60 du XVI^e siècle⁷ et le récit de Hans Staden, soldat allemand au service portugais, prisonnier pendant dix mois des Indiens Tupinamba en 1554, *Warhaftige Historia und beschreibung eyner Landtschafft der Wilden Nacketen, Grimmigen Menschfresser-Leuthen in der Newenwelt America gelegen*, publié trois ans après son retour en Europe, vite devenu un bestseller européen de la littérature de voyages⁸.

³ Dans: *Les Français en Amérique pendant la deuxième moitié du XVI^e siècle. Le Brésil et les Brésiliens par A. Thevet*, choix de textes et notes par S. Lussagnet, introduction par Ch.-A. Julien, Presses Universitaires Françaises, Paris 1953.

⁴ J. de Léry, *Histoire d'un voyage fait en la terre du Brésil*, texte établi, présenté et annoté par F. Lestringant, Livre de Poche, Paris 1994. Les chiffres romains accompagnant les citations se rapportent au chapitre et les chiffres arabes — à la page dans cette édition.

⁵ C. Lévi-Strauss, *Tristes Tropiques*, Plon, Paris 1955, p. 87.

⁶ J. de Léry, *op. cit.*, p. 479, note 1.

⁷ J. de Anchieta, «Cartas, informações, fragmentos historicos e sermões do Padre Joseph de Anchieta (1554–1594)», *Cartas Jesuíticas* 3, 1933, Carta XV, «Ao Geral Diogo Lainez, de San Vicente, Janeiro de 1565», p. 209, d'après: F. Lestringant, *L'Expérience huguenote au Nouveau Monde (XVI^e siècle)*, Droz, Genève 1996, pp. 159–160.

⁸ *Nus, féroces et anthropophages*, trad. H. Termaux-Compans, A.-M. Métaillé, Paris 1979.

Ce corpus présente un double inconvénient: il n'est ni complet, ni objectif. Pour construire la figure de l'interprète, j'aimerais connaître sa biographie, formation, portrait psychologique et professionnel, rôles et tâches, conditions de travail, efficacité; je voudrais le voir — ou l'écouter — au travail, connaître la façon dont il prend ses décisions; là, je dois me contenter de bribes d'informations éparpillées dans des récits, modulées par la position idéologique de l'auteur et par le genre qu'il pratique. Pour une vision plus objective, il faudrait entamer une recherche dans les archives normandes ou de la Marine⁹ et constituer un corpus de citations plus vaste¹⁰. D'autre part, la pluralité et la diversité des caractères, des pôles d'intérêts et des points de vue des auteurs mentionnés ci-dessus aideront à peindre un portrait stéréoscopique — même si fort lacunaire — des *truchements de Normandie*.

Le corps de truchements, disséminés des îles de Macaé à Cabo Frio, comptait quelques dizaines de personnes au total, des hommes exclusivement; «vingt ou vingt cinq» furent affiliés à la France Antarctique (Barré, 384). Staden mentionne deux truchements travaillant pour des armateurs normands dans la baie de Guanabara. Leurs noms ne nous sont pas parvenus, sauf pour trois cas. Un village est nommé Goset par les Français «à cause d'un truchement ainsi nommé qui s'y estoit tenu» (Léry, XVIII, 451); un autre truchement s'appelait Péret; d'un troisième, nous connaissons son nom indien: Karwattuware (Staden). La prise d'un nom indigène était motivée par les difficultés des Indiens à prononcer certains sons français et leur habitude onomastique de prendre des noms communs pour apelativa; le truchement, ami de Léry, lui explique ce mécanisme:

Là dessus le truchement m'ayant adverti qu'ils désiroient sur tout de savoir mon nom, mais que de leur dire Pierre, Guillaume ou Jean, eux ne les pouvans prononcer ni retenir (comme de faict, au lieu de dire Jean ils disent Nian), il me falloit accommoder de leur nommes quelque chose qui leur fut cogue: cela (comme il me dit) estant si bien venu à propos que mon surnom Lery, signifie une huitre en leur langage, je leur dis que je m'appellois *Lery-oussou*: c'est à dire une grosse huitre» [XVIII, 450].

Cette binomie annonce déjà le caractère hybride du personnage; j'y reviendrai. Certains ont peut-être suivi la coutume indigène de prendre un nouveau nom après avoir tué un ennemi dans un combat. Dans leur immense majorité, les

⁹ Pareille à celle qui est effectuée en Espagne pour les *lenguas* ou interprètes de la découverte et la conquête d'Amérique, par I. Alonso Araguás (cf. son intervention au IV Congreso de Asociación Ibérica de Estudios de Traducción e Interpretación, Vigo, 15.10.2009, <http://tv.uvigo.es/video/24787>, consulté le 8.10.2010) et ses collègues du groupe de recherche Alfaqueque.

¹⁰ Pareil à celui qu'a rassemblé le groupe dirigé par E. Martinell Gifre, cf. E. Martinell Gifre, M. Cruz Piñol (dirs.), *La conciencia lingüística en Europa. Testimonios de situaciones de convivencia de lenguas (ss. XI–XVIII)*, Barcelona 1996; E. Martinell Gifre, M. Cruz Piñol, E. Erlendsdóttir (dirs.), *La conciencia lingüística europea. Nuevas aportaciones de impresiones de viajeros*, Barcelona 2005; *Corpus de testimonios de situaciones de convivencia lingüística (ss. XII–XVIII)*, Kassel 1996.

truchements venaient de Normandie: Rouen, Honfleur, Fécamps, Dieppe, d'où la désignation «truchement normand»; un lexique à la rubrique «truchements» renvoyait même à «Normand»¹¹. Nous ne connaissons pas leur âge; ils étaient plutôt jeunes, ce dont témoignent les termes employés par les auteurs: «garçon normand», «jeune Karwattuware». Les six enfants emmenés par Villegagnon pour apprendre la langue du pays et devenir des truchements de la colonie, pouvaient avoir une dizaine d'années; Léry désigne l'un d'eux comme «petit garçon Français» (Léry, XVIII, 465). Leur origine sociale est incertaine. La plupart étaient d'une condition modeste: un truchement de Villegagnon «avoit esté donné audict seigneur par un gentilhomme normand, qui avoit accompagné ledict seigneur iusques en ce lieu» (Barré, 383); un autre entrera plus tard au service de Montaigne. Ils se présentaient volontiers comme naufragés, même s'ils étaient déserteurs. Nous ne savons rien sur leur formation linguistique antérieure ni sur la connaissance d'autres langues, probablement avaient-ils de l'expérience dans le domaine de la communication, expérience propre à des populations vivant dans des zones portuaires, limitrophes, multinationales et polyglottes. La langue et la culture tupi, ils les apprenaient par immersion, par un bain linguistique, ils prenaient peut-être des notes, dont le colloque franco-sauvage inséré par Léry pourrait être une copie ou un souvenir¹².

De ce colloque-miroir¹³, il se dégage un portrait individuel d'un truchement anonyme, ami de Léry. Léry présente brièvement ce collaborateur «lequel non seulement pour y avoir demeuré sept ou huit ans, entendoit parfaitement le langage des gens du pays, mais aussi parce qu'il avoit bien estudié, mesme en la langue Grecque (...) il le pouvoit mieux expliquer» (Léry, XIX, 479). En effet, la partie grammaticale et certains commentaires témoignent de la formation en lettres classiques de son auteur (formation que Léry n'avait pas): les temps et modes du tupi y sont expliqués par comparaison avec le grec et le latin, l'auteur maîtrise le jargon philologique (dual, syncope, déclinaison, impératif, etc.)¹⁴. Dans un entretien avec les Tupi, le truchement se présente comme venant de Rouen (Léry, lui, était Bourguignon) et un brin du patriotisme local est visible dans sa description de sa ville natale¹⁵:

¹¹ E. Navet, *Le rôle des truchements dans les relations franco-amérindiennes sur la côte du Brésil au XVI^e siècle*, note 17, en ligne: www.vjf.cnrs.fr/celia (consulté le 29.06.2006).

¹² Des documents de cette nature — le plus souvent manuscrits — circulaient dans le milieu des marins, tels «Le Langaige du Brésil», BN, Ms fr. 24269, ca. 1540; M.-Ch. Gomez-Geraud, *Écrire le voyage au XVI^e siècle en France*, PUF, Paris 2000, p. 93. Certains marins, en effet, «gergonnaient» le tupi, comme le contremaître du vaisseau de Léry, cf. J. de Léry, *op. cit.*, V, 148.

¹³ Dans la terminologie de M.-L. Demonet, «Les mots sauvages, étude des listes utiles à ceux qui veulent naviguer», [dans:] J. Céard, J.-C. Margolin (dirs.), *Voyager à la Renaissance*, actes du colloque de Tours, 1983, Maisonneuve et Larose, Paris 1987, pp. 497–508.

¹⁴ Cette approche philologique du tupi reste exceptionnelle pour son époque; la première grammaire ne sera rédigée qu'en 1595, par le Père Anchieta.

¹⁵ Dans ce *Colloque de l'entrée ou arrivée en la terre du Brésil, entre les gens du pays nommez Tououpinambaoults, et Toupinenkins en langage sauvage et François*, les Indiens sont désignés

- T. — Parle moy de ton pays et de ta demeure.
 F. — C'est bien dit. Enquiers toy premierement.
 T. — Je t'accorde cela. Comment a nom ton pays et ta demeure?
 F. — ROUEN. C'est une ville ainsi nommée.
 T. — Est-ce un grand village? (...)
 F. — Ouy. (...)
 T. — Le lieu dont vous estes est-il beau?
 F. — Il est fort beau.
 T. — Vos maisons sont-elles ainsi? assavoir commes les nostres? (...) Sont-elles fort grandes?
 assavoir hautes.
 F. — Beaucoup. Ce mot emporte plus que beaucoup, car ils le prennent pour choses esmerveillable (493–494).

Tout aussi intéressante est la réponse sur la position sociale de l'interlocuteur français:

- T. — Combien avez vous de seigneurs?
 F. — Un seulement.
 T. — Comment a-il nom?
 F. — HENRY. (...)
 T. — Voilà un beau nom. Pourquoi n'avez vous plusieurs seigneurs?
 F. — Nous n'en avons non plus. Dès le temps de nos grands peres.
 T. — Et vous autres, qui estes vous?
 F. — Nous sommes contens ainsi. Nous sommes ceux qui avons du bien (492–493).

Cette réponse énigmatique, capitaliste avant la lettre, ne vient sûrement pas d'un marin ou d'un mousse abandonné sur un rivage pour se faire adopter par la tribu amie.

Le colloque donne aussi l'idée des champs lexicaux que devait dominer un truchement. Il est composé de quatre parties: commerciale, géopolitique, ethnographique et grammaticale. La première partie reproduit le schéma d'un troc. Elle contient substantifs désignant les marchandises françaises: pièces de vêtements (chemises, chapeaux), armes à feu (artillerie, harquebuzes, pistoles, poudre), ustensiles de fer (cousteaux à manche fourchu, à manche blanc, à demi raffé, etc.), accessoires de beauté (miroirs, peignes, colliers, bracelets), adjectifs désignant les attributs de ces marchandises: couleur, dimension, qualité; adjectifs numéraux; côté pragmatique: formules de salutation, de négociation, de satisfaction, manière de procéder si le nombre d'objets destinés au troc dépasse le plus grand adjectif numéral connu des Tupi, c'est-à-dire «5»: «il faut que tu monstres par tes doigts et par les doigts de ceux qui sont aupres de toy» (Léry, XX, 481), interjections d'usage. Des objets de troc brésiliens (animaux et plantes comestibles) s'y trouvent expliqués. La partie géopolitique, de caractère encyclopédique, fournit la

par une seule initiale T., les deux ethnies parlant la même langue, le tupi. La part tupi, qui est omise dans les citations, est donnée en italique, la part française en caractères romains; parfois elle est suivie d'un commentaire.

liste des villages tupi, des noms de leurs chefs, ceux des tribus voisines et l'aspect linguistique n'y manque pas, avec l'explication des nuances dans le lexique des alliances (Léry, 490). La partie ethnographique contient, entre autres, des mots et des expressions se référant au temps, parties du corps, ménage, lignage. Dans son ensemble, le colloque suppose une longue accoutumance des Tupi et un degré élevé d'intimité personnelle.

L'analyse des entrées françaises démontre l'emploi systématique de la périphrase comparative: «*Tapiroussou*. Une beste qu'ils nomment ainsi, demi asne et demi vache» (484) et du hiperonyme: «*Ouara*. Un grand poisson de bon goût» (485). Ma méconnaissance du tupi rend impossible l'analyse traductologique; or, au moins une fois, le truchement met en marche, sans attendre les conseils d'Eugène Nida, le principe d'équivalence dynamique: pour expliquer qu'un récipient à poudre est fait en corne de bœuf, il propose la traduction: *Tapiroussou-alc* [de (...) ? de tapir] (XX, 482). L'on peut supposer que les mêmes techniques étaient employées pendant l'interprétation.

Il est difficile de juger du degré de connaissance de la langue tupi acquis par ces truchements. Quant Thevet et Léry emploient le superlatif «parfaitement», l'on comprend qu'ils louent leur interprète = source d'information pour gagner du crédit aux yeux de leurs lecteurs français. D'autre part, aucun auteur ne mentionne de difficulté de communication à travers cet intermédiaire, contrairement à un Montaigne qui se plaignait du sien: «j'avais un truchement qui me suivait si mal et qui était si empêché à recevoir mes imaginations par sa bêtise, que je n'en pus tirer guère de plaisir [de l'entretien avec des Indiens à Rouen]»¹⁶.

Intermédiaires, ils ont des tâches multiples. En plus d'interpréter pour les membres de la colonie (pour Léry probablement par sympathie, pour Thevet, d'office):

Arrivés que fusmes au lieu [village de Mariampin] nous commençames par un de noz truchemens nous informer du plus aisé sauvage d'entre eux des singularités, commodités et richesses qui estoient en son païs (Thevet, DV, II, 254);

ils servent aussi de guides, d'informateurs, de conseillers, d'assistants:

nul d'entre nous n'eut l'industrie de rechercher les mines, qui y sont voirement tres-riches, ainsi que je l'ai entendu sur le lieu par les Truchemens de Normandie, qui les avoyent eventées par le moyen des Portugais qui y avoyent esté les premiers (Léry, II, 113, note. 3, D-1599).

Sur le bord d'une montaigne se presenterent à nous plus de six cens Sauvages qui nous faisoient signe d'aller parler à eux, nous montrans de grosses pierres luisantes comme fin or. Toutes-fois par ce que nos Truchemens nous descouvrirent que ces Sauvages estoient amys et aliés de Portugais, et qui quelque temps auparavant avoient mis à blanc quelques François, nous passasmes outre (Thévet, GI, 322).

¹⁶ M. Montaigne, *Essais*, livre I, chap. XXXI.

Mon coffre fut rompu (...). Sur tout me desroberent un Astrolabe de cuivre, clair et luisant comme fin or, que j'avois jadis apporté d'Alexandrie en Egypte. Un mois en après assistant à un massacre à un village de l'un de leurs ennemi (...) je m'apperçu de mon Astrolabe qu'avoit pendu au col un certain Roitelet (...) lequel je recouvray quelque temps après par l'aide de nostre truchement, qui luy fait present d'un certain chapeau, qui appartenoit à un Ecossois qui estoit mort quelques jours auparavant (Thévet, CU, 87, note 1).

Là dessus le Truchement, qui estoit assis dans un liect de cotton pendu entre le querelleur et moy, m'advertissant de ce que je n'entendois pas, me dit: Dites-luy, en tenant vostre espée au poing, et luy monstrant vostre arc et vos flesches, à qui il pense avoir affaire: car quant à vous vous estes fort et vaillant, et ne vous laissez pas tuer si aisément qu'il pense. Somme faisant bonne mine et mauvais jeu, comme on dit, apres plusieurs autres propos que nous eusmes ce sauvage et moy (...) yvre qu'il estoit du Caoüin qu'il avoit beu tout le long du jour, il s'en alla dormir et cuver son vin: et moy et le Truchement souper et manger sa cane avec nos compagnons (...) (Léry, XVIII, 465–466).

Dans ces rôles, ils sont efficaces¹⁷. Il leur est aussi aisé de convaincre les Indiens de ce qu'une mystérieuse maladie qui s'est abattue sur eux n'est pas œuvre des colons de Villegagnon (Thevet, CU, 87) que du contraire (Barré, 384).

Si tous les auteurs s'accordent sur l'efficacité des truchements, ils sont aussi unanimes à se scandaliser de leur acculturation. La meilleure synthèse de ce phénomène vient de la plume du Père Anchieta, missionnaire au Brésil dans les années 60 du XVI^e siècle:

Ils vivent de la même façon que les Indiens, mangeant, buvant, dansant et chantant comme eux, se peignant le corps de leurs couleurs noires et rouges, se parant de plumes d'oiseaux, allant parfois nus avec seulement un caleçon, et finalement tuant les ennemis suivant le rite de ces mêmes Indiens, et prenant alors de nouveau noms comme eux [de manière qu'il ne leur manque plus que de manger de la chair humaine, pour que leur vie soit corrompue au possible, et avec cela, comme ils leur donnent toutes sortes d'armes, les incitant toujours à nous faire la guerre et les y aidant, ce sont encore les plus mauvais¹⁸.

Des images éparpillées dans le récit de Léry corroborent ce portrait, en renchérissant par la mention du cannibalisme supposé de certains individus (Léry, XV, 370). Cette acculturation, qui a revêtu ici des formes extrêmes, est-elle nécessaire pour le bon exercice de la profession? Inhérente à la condition de l'interprète? Volontaire? Contrôlable? Constitue-t-elle une source d'aliénation ou de bonheur?

Un bain, une immersion, une cohabitation, une connivence sont indispensables pour l'acquisition de la langue, surtout dans son aspect pragmatique, d'au-

¹⁷ Or, dans le reportage de Léry une évolution est visible: au début, chaque absence de l'interprète engendre un problème ou une crise; au bout de quelques semaines dans la forêt vierge, Léry se passe de la médiation linguistique et défie les conseils culturels du truchement, impunément.

¹⁸ Même peinture du Français en sauvage nu et revêtu de génipat dans le *De rebus gestis Mendi de Saa Praesidis in Brasilia*, apud Joannem Alvarum, Coimbre 1563; cf. F. Lestringant, *op. cit.*, p. 185.

tant plus que cette langue n'existe que dans la forme orale; la connivence est encore plus importante pour l'acquisition de la culture et celle de l'encyclopédie locale. Or, pour qu'une communauté accepte un étranger en son sein et, plus tard, pour qu'elle lui accorde la confiance nécessaire à un intermédiaire, le statut d'observateur ne suffit pas; c'est la participation à des pratiques culturelles qui constitue le fondement de cette confiance. Participation au repas et à l'ivresse, aux activités des temps de paix et des temps de guerre, partage de valeurs, telles que le respect des alliances, très important dans ces tribus belliqueuses. Cependant, le renforcement du lien avec une partie entraîne souvent le relâchement du lien avec l'autre partie, le gain en confiance d'un côté entraîne une perte de confiance de l'autre côté, comme si le système d'interprétation refusait d'obéir au principe des vases communicants¹⁹. Un interprète acculturé, peut-il rester fiable aux yeux de sa culture d'origine? Peut-il rester fidèle? La notion de fidélité, cruciale dans la théorie et la pratique de la traduction et de l'interprétation, exige d'être précisée par un complément. À qui ou à quoi un interprète peut-il, doit-il être fidèle? À son maître? À son client? À son ami ou parent? Au plus fort? Au plus faible? Au message traduit? À soi-même? Fidélité, impartialité, objectivité sont-elles possibles? Trois cas de figure illustreront ce débat.

En 1556, les truchements ont organisé une révolte contre le chef de la colonie. Nous n'en saurons pas plus que n'en disent Villegagnon et surtout son lieutenant, Nicolas Barré, dans leurs lettres. D'après Barré, le chef des révoltés a canalisé le mécontentement des colons, mais ses motifs étaient d'ordre personnel:

ce avoit esté conduit par un truchement (...) Ce truchement estoit marié avec une femme sauvage, laquelle il ne vouloit ny la laisser ny la tenir pour femme. Or ledit sieur de Villegaignon, en son commencement, regla sa maison en homme de bien, et craignant Dieu: deffendant que nul homme n'eust affaire à ces chienes sauvages, si l'on ne les prenoit pour femme, et sur peine de mort. Ce truchement avoit vescu (comme tous les autres vivent) en la plus grande abomination et vie Epicurienne, qu'il est impossible de raconter: sans Dieu, sans foy, ne loy, l'espace de sept ans. Pourtant luy faisoit mal de delaisser sa putain, et vie supérieure, pour vivre en homme de bien, et compagnée de chrestiens (383).

Le complot a été déjoué, ses auteurs punis, le principal s'est échappé:

L'auteur truchement (parce qu'il n'y estoit pas) fut averty que son affaire avoit esté découverte. Il n'est retourné du depuis à nous: il se tient maintenant avec les sauvages: lequel

¹⁹ «L'acculturation nécessaire aux fonctions d'interprète a donc ses limites: connaître, ce n'est pas admettre, c'est encore moins se compromettre. En effet, pour que le voyageur fasse pleine confiance au truchement qui l'accompagne, il faut qu'il puisse le reconnaître comme un membre de sa famille culturelle ou comme un être qui est prêt à le servir. Comment situer l'interprète, dès lors qu'il épouse des coutumes indiennes par ailleurs fortement stigmatisées par la religion chrétienne? (...) Leur familiarité avec la vie sauvage menace de faire d'eux des chrétiens reniés, et, à partir de ce point de non-retour, ils cesseront d'être de fiables interprètes», M.-Ch. Gomez-Geraud, «La figure de l'interprète dans des récits de voyage», [dans:] J. Céard, J.-C. Margolin (dirs.), *op. cit.*, p. 322.

a desbauché tous les autres truchements de la dicte terre, qui sont au nombre de vingt ou vingt-cinq, lesquels font et disent tout du pis qu'ils peuvent, pour nous estonner et nous faire retirer en France (...). Et parce'il est advenu que les sauvages ont été persecutez d'une fièvre pestilenteuse depuis que nous sommes en terre, dont il est mort plus de huit cents, leur ont persuadé que c'estoit Monsieur de Villegaignon qui les faisoit mourir. Parquoy conçoivent une opinion contre nous qu'ils nous voudroient faire la guerre, si nous estions en terre continente, mais le lieu où nous sommes les retient (384).

En plus de fournir un exemple de la vengeance de l'interprète, ce cas nous amène à réfléchir aux corollaires de la fidélité d'un interprète. Les liens de dépendance s'avèrent insuffisants, si la possibilité de la fuite existe. Il en faut d'autres: économiques, affectifs, familiaux, de sang, idéologiques, éthiques. Des liens familiaux ont été créés d'une façon naturelle, en dehors de l'autorité du vice-roi. Celui-ci tenta d'y remédier avec des moyens modestes dont il disposait: des cinq femmes amenées au Brésil en 1557 (un bien rare et réglementé dans une colonie en construction), il assigna deux de ces femmes à des truchements afin de les récompenser et de les fidéliser.

À ce groupe de truchements affiliés à la colonie même après la révolte appartient le compagnon de Léry, auteur présumé du colloque franco-sauvage. À plusieurs endroits de ce colloque, il défend les intérêts français. Dans le fragment consacré au troc:

T. — Quelle chose est-ce que tu as apportée dedans tes coffres?

F. — Des vestements. (...)

T. — Est-ce tout?

F. — Non, ou Nenny.

T. — Nomme tout.

F. — Attens un peu. (...)

T. — Voilà tresbien dit. (...) Qu'est-ce qu'on baillera pour ce?

F. — Je ne les ay qu'apportées, comme disant: Je n'ay point de haste de m'en desfaire: en leur faisant sembler bon (479–482).

Il souffle les formules de négociation et suggère le retardement du déballage des coffres, le délai faisant monter le prix. Cette partie contient aussi une vingtaine de phrases bizarres, sur l'attitude à tenir envers les Français, phrases que l'on pourrait qualifier de discours colonisateur: «Ne faisons point outrage à ceux qui nous donnent de leurs biens. Donnons-leur des biens pour vivre. Travaillons pour prendre de la proye pour eux» (489). Je ne comprends pas l'emploi de la 1^{ère} personne du pluriel en position du sujet: qui parle? Est-ce l'Indien «qui se fait le chantre d'un monde conquérant» et «qui assume le spectacle de sa propre aliénation»²⁰?

²⁰ C'est dans cette perspective que lit ce colloque M.-Ch. Gomez-Géraud, «Un colloque chez les Tououpinambaouls: mise en scène d'une dépossession», [dans:] F. Lestringant *et al.*, *D'encre de Brésil. Jean de Léry écrivain*, Paradigme, Orléans 1999, p. 157.

Or, le même (?) truchement se met parfois du côté des sauvages. Voici que pendant son premier débarquement dans un village tupinamba, Léry se vit dépouillé de son chapeau, de sa casaque et de son épée:

la premiere fois que je les frequentay (...) qu'un truchement me mena avec luy en terre ferme en quatre ou cinq villages (...) me voyant tout incontinent environné de sauvages, lesquels me demandoient, Marapé-deréré, marapé-deréré, c'est à dire, Comment as-tu nom, comment as-tu nom, (à quoy pour lors je n'entendois que le haut Allemand) et au reste l'un ayant prins mon chapeau qu'il mit sur sa teste, l'autre mon espée et ma ceinture qu'il ceignit sur son corps tout nud, l'autre ma casaque qu'il vestit: eux, di-je, m'estourdissans de leurs crieries et courans de ceste façon parmi leurs villages avec mes hardes, non seulement je pensois avoir tout perdu, mais aussi je ne savois où j'en estois. Mais comme l'experience m'a monstré plusieurs fois depuis, ce n'estoit que faute de savoir leur maniere de faire: car faisant le mesme à tous ceuz qui les visitent, et principalement à ceux qu'ils n'ont point encor veus: apres qu'ils se sont un peu ainsi jouez des besongnes d'autruy, ils rapportent et rendent le tout à ceux à qui elles appartiennent (XVIII, 449–450).

L'interprète s'est effacé pendant un moment, pour donner à des Indiens réputés pour leur gaillardise une occasion de rire aux dépens d'un étranger.

Contrairement à Léry qui ne courait aucun danger au village des Indiens alliés, Hans Staden se trouva en danger de mort. Ce mercenaire portugais tombé entre les mains des Tupi amis des Français, pour éviter le sort commun d'un prisonnier de guerre (être tué et dévoré), se présenta comme un Français. Les Indiens se montrèrent méfiants («J'ai déjà pris et mangé cinq Portugais, et tous prétendaient être des Français: cependant ils mentaient», grommelait le cacique Quniambébé, [Staden, XXVIII]) et réclamèrent l'expertise d'un truchement normand, parcourant la région avec la mission de ramasser le poivre et les plumes d'oiseaux pour des marchands français. Karwattuware, après avoir interrogé Staden qui ne parlait que l'allemand et un peu de tupi, donna son verdict: «Tuez-le et mangez-le, car ce scélérat est un vrai Portugais votre ennemi et le mien» (XXVI). Staden cria son désespoir, et ce cri d'un condamné à mort dont le sort dépend de l'opinion de l'interprète retentit à travers les continents et les siècles; témoignage exceptionnel pour l'époque, car venant d'un Européen placé dans cette position. «Le souci de ménager ses intérêts économiques, en ne contrariant pas ses partenaires commerciaux, prime sur son sens de la pitié», conclut une chercheuse moderne²¹; dans mon opinion, le truchement fit preuve de loyauté envers les indigènes, se montrant digne de la confiance qu'ils lui avaient accordée; pensons que Quniambébé l'appellait «mon fils». En contraste flagrant avec le discours mensonger de Staden face aux Tamoio (mensonge justifié, il est vrai, par sa condition d'une personne qui lutte pour sauver sa vie), Karwattuware semble vouloir tenir sa parole;

²¹ S. Mouette, «Les balbutiements de la colonisation française au Brésil (1524–1531)», *Cahiers du Brésil Contemporain* 1997, n° 32, p. 15. Cette même chercheuse rappelle qu'en 1531, au fort Saint-Alexis, les Portugais ont livré deux Français comme récompense à leurs alliés indiens, afin qu'ils les dévorent.

plus tard, tout de même, il tentera de sauver le captif allemand; en vain. D'après Staden, il fut puni de sa cruauté, car le vaisseau au bord duquel il repartit vers la France, le «Maria Bellette» de Dieppe, disparut en mer (L).

Après l'attaque portugaise en 1560, les colons ont gagné la terre ferme où ils furent accueillis par les tribus amies. Ils les ont accompagnées dans leur résistance contre la conquête et la colonisation portugaises, pendant quinze ans. D'autres ont suivi les navires normands qui se sont déplacés vers une autre grande région de production de *pau brasil*, Cabo Frio. En 1612, les Français tentèrent de s'implanter dans la baie du Maranhão, mais cette «France Equinoxiale» ne dura guère plus de trois ans. Les missionnaires Claude Abbeville et Yves d'Évreux fournissent, dans leurs récits, des renseignements biographiques sur les truchements. Le plus connu d'eux était David Migan de Dieppe, marin installé au Brésil depuis sa jeunesse, portant le nom local dérivé de son nom français: «Migau», «bouillie de farine». Il visita la France en 1613 avec l'ambassade des Tupi et traduisit à Marguerite de Valois la longue harangue d'Itapoucou. Il mourut dans une bataille contre les Portugais en 1615. Charles des Vaux, un noble à la recherche de la fortune, s'installa, à l'âge adulte, parmi les Indiens; tombé entre les mains des Portugais, il mourut dans un de leurs cachots²².

Un récit de voyage, probablement apocryphe, indique que la trahison de l'interprète est en train de devenir un motif littéraire²³. Un soupçon permanent, une méfiance pèsent sur lui; une défiance dont il ne se défera pas pendant des siècles, et ses commanditaires privés ou institutionnels multiplieront des stratagèmes pour s'assurer la sympathie, la bonne foi, la fidélité de l'interprète: contrôle, menace, récompense, serment, souscription à un code professionnel²⁴.

²² C. Abbeville, *Histoire de la mission*, Paris 1614; Y. d'Évreux, *Suite de l'Histoire des choses plus memorables advenues en Maragnan, és années 1613 & 1614*, Paris 1615, après: F. Obermeier, «Documentos inéditos para a história do Maranhão e do Nordeste na obra do capuchinho francês Yves d'Évreux *Suite de l'histoire* (1615)», *Boletim do Museu Paraense Emílio Goeldi* 1, 2005, n° 1, p. 204.

²³ *Copie d'une lettre. Missive enuoyée aux gouverneurs de La Rochelle, par les capitaines des galleres de France, sur la victoire qu'ils ont obtenue contre les Mores et Sauuages, faisant le voyage de l'isle de Floride et du Bresil. Ensemble les manieres de viures tant des Mores que des Sauuages, plus la traison qu'a voulu faire un soldat des nauires françoises, se disant truchement tant des François que des Sauuages*. Suyuant la coppie imprimée à la Rochelle, par Iean Portau, 1583, [dans:] P. Gaffarel, *op. cit.*, pp. 499–500. Ce motif de la trahison est déjà présent dans les récits de pèlerinage en Terre Sainte, cf. M. Chrobak, *Obraz komunikacji językowej w basenie Morza Śródziemnego w wiekach średnich według literatury rycerskiej i pielgrzymiej*, «Prace Komisji Neofilologicznej Polskiej Akademii Umiejętności» 9, 2010, pp. 54–56, sous presse.

²⁴ Les premiers interprètes assermentés apparurent au vice-royaume de la Nouvelle Espagne (Mexique espagnol) dans la 2^e moitié du XVI^e siècle; le premier code de cette profession fut rédigé à la même époque. Il s'agit des lois rassemblées dans le chapitre XXIX du code civil connu sous le titre de *Recopilación de las Leyes de los Reinos de India*, cf. I. Alonso, J. Baigorri, G. Payàs, *Nahuatlato y familias de intérpretes en el México colonial*, «Revista de Historia de la Traducción» 2008, n° 2, pp. 2, 4, en ligne: www.traduccionliteraria.org/1611/art/alonso-baigorri-payas.htm (consulté le 5.03.2009).

TRUCHEMENTS DE NORMANDIE — AN ATTEMPT AT RECONSTRUCTION

Summary

For a historian of translation who cannot cross-examine a living translator, the basic method is a critical comparison of surviving sources. I use this method when trying to reconstruct a portrait of the so-called *truchements de Normandie*, French interpreters in the Brazilian Littoral in the 16th-century, who acted as linguistic and cultural intermediaries in trade with the Tupi Indians and in French settlement ventures. Although in the period in question the interpreter was an obligatory link in French-Brazilian contacts, 16th-century sources do not pay much attention to him. The little information that has survived comes mainly from accounts by people associated with an attempt, made in 1555, to start a French colony on an island in the Guanabara Bay, near today's Rio de Janeiro: the head of the colony, Nicolas Durand de Villegagnon, his lieutenant Nicolas Barré, the royal cosmographer André Thevet and a Protestant settler, Jean de Léry. This modest corpus is complemented by non-French accounts: by a Portuguese Jesuit, José de Anchieta, who was engaged in missionary and political activity in the Guanabara Bay region in the 1560s, and a German cannoneer in Portuguese service, Hans Staden, who spent nine months as a captive of the Tupinamba Indians in 1554. The diversity of characters, interests and points of view of these authors makes it possible to paint a stereoscopic portrait of the eponymous truchements — competent, effective, acculturated, entangled in the defence of interests of various parties.

Key words: history of interpretation, *truchement de Normandie*